



37^E ASSEMBLEE DES DELEGUES DE LA FVA

VENDREDI 30 JANVIER 2009 A 19 H 00

SALLE FLORESCAT - SAXON



I. Ouverture de l'Assemblée Générale

S. Schweickhardt ouvre la 37^e Assemblée Générale de la Fédération Valaisanne d'Athlétisme (FVA) et remercie M. Vaudan d'accueillir les délégués dans sa commune. M. Vaudan, Ministre des sports de Saxon, remercie la FVA d'avoir choisi la capitale de l'abricot pour tenir ses assises.

Le président relève la présence de :

- Monsieur **Gaby Micheloud**, représentant de Monsieur Paul-André Roux, Président du Conseil d'Etat et Monsieur Claude Roch, Conseiller d'Etat,
- Monsieur **Raoul Vaudan**, Conseiller des sports de la commune de Saxon et représentant du Président de commune de Saxon,
- Monsieur **Thierry Mayencourt**, responsable de l'école pour artistes et sportifs à Martigny,

Celle des dix membres d'honneur suivants :

- Monsieur **Jean Bonvin**
- Monsieur **Jean-Claude Delay**
- Monsieur **Walter Fink**
- Monsieur **Alexandre Hasler**
- Monsieur **Paul Morand**
- Monsieur **Daniel Pasche**
- Madame **Micheline Pralong**
- Monsieur **Jean-Pierre Terrettaz**
- Monsieur **Pierre-Michel Venetz**
- Monsieur **Conrad Zengaffinen**

Celle d'un sponsor :

- Monsieur **Emmanuel Bonvin**, Directeur de Membratec,

ainsi que celle des clubs suivants :

- | | | |
|-------------------|-----------------|-----------------------|
| - ES Ayent-Anzère | - SG St-Maurice | - LT Oberwallis |
| - SFG Conthey | - CA Sierre-DSG | - SFG Collombey-Muraz |
| - CS 13 Etoiles | - CA Sion | - RC des 2 Rives |
| - CABV Martigny | - CA Vétroz | - LSVO Oberwallis |
| - CM Monthey | - LV Visp | |
| - TV Naters | - CA Vouvry | |

Sont excusés :

- Monsieur Paul-André Roux, Président du Conseil d'Etat,
- Monsieur Claude Roch, Conseiller d'Etat,
- Monsieur Henri von Roten, Chancelier d'Etat,
- Monsieur Arsène Duc, Chef du service administratif et juridique du DECS,
- Monsieur Hansruedi Müller, Président de Swiss Athletics,
- Monsieur Ruedi Gloor, membre du comité central de Swiss Athletics,
- Madame M.-Madeleine Moix, Présidente de l'AVGF,

Mesdames et Messieurs les membres d'honneur suivants :

Pierre-Alain Coquoz, SG St-Maurice – Eric Fumeaux, SFG Ardon – Jérôme Gaillard, SFG Ardon – Hervé Lattion, CA Sion – André Osenda, CABV Martigny – Christophe Rappaz, CABV Martigny – André Rouiller, CM Monthey – Jean-Pierre Strebel, CMC Aigle – Roger Viotti, LV Visp

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs :

Augustin Genoud, CS 13 * Sion – Frédéric Varone, CS 13* Sion – Armin Amherd, TV Naters – Didier Comina, CA Sierre-DSG

Mesdames et Messieurs les athlètes et les dirigeants méritants :

Erich Bumann, TV Naters – Jean-Paul Salamin, CA Sierre-DSG – Evelyne Rappaz, SFG Collombey-Muraz – Eddy Fort, membre du comité FVA – Larissa Pitteloud, CA Sion – Magali Di Marco Messmer – Sébastien Epiney, CS 13* Sion – Ariane Gauthier, CA Vouvry – François Roserens – CoAVR + CABV Martigny – Didier Bonvin, CABV Martigny – de Voogd Pierre, CA Sion – Lambiel Sarah, CABV Martigny – Diaque Christiane, SFG Collombey-Muraz

Messieurs les sponsors :

Cédric Tornay, délégué commercial des TMR - Pascal May, responsable marketing des TMR – Christian Blanc, représentant Texner, Serge Ramuz, directeur de Pétrole Distribution SA, Dominique Crettenand, Bike Evasion.

Clubs absents :

- SFG Fully	- Gym Flanthey-Lens	- SC Visperterminen
- TV Gampel	- Gondo Event	- LC Matterhorn
- ST St-Niklaus	- SKTV Wallis	- Trotteurs de Fuily

Le contrôle des présences est effectué. S. Schweickhardt demande une minute de silence en mémoire de M. Claude Meisterhans (CEP Cortaillod), qui a beaucoup œuvré pour l'athlétisme romand, ainsi que pour les parents de membres qui ont quittés ce monde durant l'année écoulée.

2. Désignation des scrutateurs

Il est relevé par la fiche des présences à l'entrée, la présence de 16 clubs sur 26. Ce qui fait :

55 voix	de délégués
10 voix	de membres d'honneur

La majorité requise pour les décisions est donc de 33. M. Schweickhardt nomme MM. Pierre-André Ramuz et Pierre-Michel Venetz qui officieront comme scrutateurs.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le président relève que le procès-verbal est publié sur le site internet de la FVA, avec la possibilité d'effectuer des remarques écrites. Personne ne demande la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président et discussion sur les différents rapports techniques

Le président présente son rapport et relève les points positifs et négatifs, tant au niveau sportif qu'administratif.

Sur le plan sportif :

+ Bon déroulement des diverses manifestations ; grand merci aux clubs.

- + Maintien en ligue nationale B pour les hommes.
 - + Réussite des championnats du monde « Elites » de la montagne à Sierre ; excellente organisation et bonne ambiance.
 - + Aide financière apportée par les clubs RC les 2 Rives et CA Sion à des associations caritatives.
 - + Résultats obtenus lors des Championnats suisses : 45 médailles, réparties comme suit : 17 or, 14 argent, 14 bronze. Au final : 1 médaille d'argent et 3 médailles de bronze en plus que l'année précédente.
 - + Réintroduction des cadres valaisans.
- Relégation en 1^e ligue chez les dames.
 - Manque de motivation des athlètes lors des sélections : Match des 6 cantons, CSI, CS de relais.
 - Solidarité qui « s'évapore ».
 - Maigre participation des clubs valaisans au Mile de la ville de Sion.

Sur le plan administratif :

- + Reconnaissance du sérieux de l'athlétisme valaisan auprès de Swiss Athletics (attribution des championnats nationaux et internationaux).
 - + Soutien apporté aux clubs valaisans organisateurs de manifestations. Tout club organisateur doit présenter sa demande par écrit à la FVA en joignant un budget de la manifestation.
 - + Amélioration du soutien au Team jeunesse, à l'Ecole pour sportifs de Martigny et à la CoAVR.
- Cotisations Swiss Athletics mises à la charge des clubs valaisans (entrée en vigueur en 2009).
 - Mérites dirigeants mis à la charge des clubs valaisans (entrée en vigueur en 2009).
 - Finances d'inscription aux cours de formation ou de perfectionnement plus pris en charge par la FVA.

En conclusion, le président relève que les jeunes athlètes de la FVA ne sont plus que des « espoirs », mais qu'ils sont tout de même bien présents et s'affirment.

Le président a le plaisir de récompenser 26 athlètes de « référence » pour la saison 2008, à savoir :

Chez les filles : Christina Carruzzo – CA Sion, Gaëlle Fumeaux – CA Sion, Léanie Schweickhardt – CABV Martigny, Clélia Reuse – CABV Martigny, Ségolène Métral – CABV Martigny, Florence Péguiron – CA Sion, Victoria Kreuzer, Samantha Medina – CA Vouvry, Delphine Mabillard – CA Vétroz, Evelyne Rappaz – SFG Collombey-Muraz,

Chez les garçons : Sébastien Genin – CM Monthey, Urbain Girod – CM Monthey, Bruno Grandjean – CM Monthey, Tarcis Ancay – CS 13* Sion, Alexis Gex-Fabry – CABV Marigny, Sébastien Epiney – CS 13 * Sion, Richard Bot – CA Sion, Ralph Schnyder – CA Sion, Maxime Zermatten – CA Sion, Augustin Salamin – CS 13* Sion, Candide Pralong – CABV Martigny, Flavien Antille – CABV Martigny, Michaël Goodschild – CABV Martigny, Raphaël Crettenand – CABV Martigny, Martin Kimmig – TV Naters, Loann Gabioud – CABV Martigny

Jean-Victor Bagnoud, responsable des courses hors stade, remet les prix (produits valaisans) de la Coupe valaisanne de la montagne - édition 2008, aux cinq premiers de chaque catégorie.

S. Schweickhardt remercie J.-V. Bagnoud pour le précieux travail de classement et de statistiques qu'il accomplit pour la Coupe VS de la montagne durant toute l'année. Puis il passe la parole au chef du service J+S VS.

Ce dernier, Gaby Micheloud, transmet les salutations du Conseil d'Etat et précise que c'est avec beaucoup de plaisir qu'il participe à cette assemblée. Il remercie les experts athlétisme qui fonctionnent au sein de J+S et de la FVA, ainsi que les coaches J+S des différents clubs. Il encourage les responsables des clubs à former de nouveaux moniteurs J+S.

G. Micheloud relève encore le soutien régulier apporté à la FVA (chaque année, le fond du sport lui verse plus de 110'000 francs). Ce fond apporte beaucoup d'argent aux associations. Les clubs peuvent aussi en bénéficier pour une aide spécifique, lors d'achat de matériel (participation du FDS : env. 25%) ou lors d'aménagement d'infrastructures (participation du FDS : 15%). Pour en profiter, formuler obligatoirement une demande écrite avant l'achat du matériel : Le fond du sport peut également intervenir au niveau inter cantonal ou régional. Pour plus d'info, G. Micheloud se tient volontiers à disposition.

Comme indiqué dans la presse valaisanne, il rappelle qu'un nouveau gérant du Centre Sportif d'Ovronnaz a été désigné. Ce centre restera toujours à la disposition des athlètes.

En 2009, J+S participe à un grand projet dans le cadre du concept du sport en Valais : le Tour de France passera en Valais (3 jours). G. Micheloud espère que les clubs soutiendront ce projet par leur présence.

Il félicite S. Schweickhardt pour son engagement au service de l'athlétisme valaisan, ainsi que pour sa précieuse collaboration avec le service J+S. En guise de remerciement, il lui remet le pin's d'or J+S.

S. Schweickhardt est très touché et remercie G. Micheloud pour ce sympathique geste.

Les rapports techniques des différents secteurs se trouvent dans le rapport annuel qui sera envoyé par courrier postal après l'AG. Compte tenu des nombreux prix qui seront encore remis, S. Schweickhardt demande si l'assemblée souhaite la lecture de ces divers rapports. Cette démarche n'est pas exigée et ils sont acceptés.

5. Comptes 2008 et rapport des vérificateurs

Le président donne lecture des comptes 2008. Les recettes effectives se montent à **172'008.75 francs** alors que le budget prévoyait des recettes pour **156'100.- francs**.

Les dépenses réelles, réparties en plusieurs secteurs, atteignent **157'289.95 francs** pour **173'500.- francs** de dépenses prévues au budget.

Recettes

	Budget		Compte réel	
- Subsidés Fonds du Sport	CHF	113'000.00	CHF	121'750.00
- Jeunesse & Sports	CHF	3'000.00	CHF	3'259.00
- Cotisations clubs	CHF	5'000.00	CHF	4'800.00
- Cotisations Coupe VS montagne	CHF	2'800.00	CHF	3'000.00
- Licences	CHF	1'500.00	CHF	1'918.50
- Dons – Sponsors	CHF	13'000.00	CHF	15'940.00
- Participation athlètes (Camp Ovronnaz)	CHF	10'000.00	CHF	7'100.00
- Participation athlètes (Camp Vittel)	CHF	5'000.00	CHF	6'000.00
- Participation clubs (Taxes Swiss Athletics)	CHF	2'500.00	CHF	7'340.00
- Intérêts bancaires - CCP	CHF	<u>300.00</u>	CHF	<u>901.25</u>
- Total	CHF	156'100.00	CHF	172'008.75

Dépenses

	Budget		Compte réel	
- Formation	CHF	63'000.00	CHF	59'075.00
- Soutien aux manifestations	CHF	35'000.00	CHF	28'716.60
- Reconnaissance & relations publiques	CHF	50'500.00	CHF	48'764.70
- Administration – Gestion	CHF	<u>25'000.00</u>	CHF	<u>20'733.65</u>

- Total CHF 173'500.00 CHF 157'289.95

Bénéfice net de la saison 2008 : 14'718.80 francs.

La fortune de la FVA au 31.12.2008 s'élève donc à **185'944.74 francs**.
Les comptes sont annexés au présent PV.

Vincent Bessard, caissier du CABV Martigny a procédé à la vérification des comptes et donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Il demande à l'assemblée de donner décharge au comité de la FVA pour les comptes 2008. Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Budget 2009

Le président présente le budget pour l'année 2009. Celui-ci laisse apparaître les chiffres suivants :

Recettes prévues : CHF 148'000.00

Dépenses prévues :

- Formation CHF 65'900.00

- Soutien aux manifestations CHF 32'000.00

- Reconnaissances et relations publiques CHF 17'700.00

- Administration et gestion CHF 25'300.00

Total des dépenses CHF 140'900.00

Bénéfice prévu CHF 7'100.00

7. Team jeunesse

Conrad Zengaffinen, entraîneur responsable, relève le bon fonctionnement au niveau sportif du Team. Le Team se compose de 16 garçons et filles U16. L'effectif restreint des U16 a permis à C. Zengaffinen d'accueillir pour cette saison, 7 garçons et filles U18 soit au total 23 jeunes motivés. Les activités du Team se sont déroulées sur dix journées d'entraînement au Centre sportif à Ovronnaz avec l'aide de G. Pozzi, P. Miéville et F. Zengaffinen. Il remercie chaleureusement ces trois entraîneurs pour le travail accompli durant l'hiver.

Dans le cadre du 75^e anniversaire de la FVA, tous les athlètes du Team dédicaceront le vendredi 6 février 2009 à Martigny le DVD Valais / Wallis.

Prochain rendez-vous pour 2009 : camp d'entraînement à Macolin, durant la période de Carnaval, soit du 22 au 28 février 2009.

Les résultats de la saison 2008 sont un peu moins bons que ceux des années précédentes. Les U16 ont obtenu 3 médailles aux CR et aucune aux CS. Les U18 ont récolté 6 médailles aux CR et 3 médailles aux CS. Encore un grand bravo à tous ces jeunes.

En novembre 2008, s'est déroulée l'AG de dissolution du Team jeunesse. Au niveau technique rien n'a changé. Seul la partie administrative sera reprise par le secrétariat de la FVA, le gros du travail administratif et financier étant déjà géré par la elle depuis plusieurs années.

C. Fumeaux donne connaissance du nombre de mérites or, argent et bronze obtenus par les jeunes des différents clubs et relève une diminution par rapport aux années antérieures.

	2006	2007	2008
Insignes d'or	23	23	13
Insignes d'argent	17	32	25
Insignes de bronze	40	28	32
Totaux	80	83	70

Les noms des jeunes distingués se trouvent dans la brochure info 2009.

Un prix particulier est remis aux meilleurs valaisannes et valaisans dans les catégories suivantes :

Les vainqueurs :

Cadettes B – U16W	Pitteloud Larissa	CA Sion	3'232 pts
Ecolières A – U14W	Bortone Jade	CABV Martigny	2'834 pts
Ecolières B – U12W	Cirillo Alexandra	CA Sierre-DSG	1'899 pts
Cadets B – U16M	Andrey Kevin	SFG Collombey-Muraz	3'181 pts
Ecoliers A – U14M	Giroud Sébastien	CABV Martigny	2'806 pts
Ecoliers B – U12M	Schnydrig Aaron	LV Visp	1'484 pts

Cette année, aucun prix particulier n'est remis aux cadettes ou cadets B (aucun titre suisse).

Le président félicite particulièrement les juniors de la CoAVR, auxquels il distribue une récompense.

- Juniors – U20M : titre suisse au relais olympique (Zermatten Maxime, Kuonen Lukas, Antille Flavien, Goodschild Michaël)
- Juniors – U20M : titre suisse au 4x400m (Zermatten Maxime, Kuonen Lukas, de Voogd Pierre, Antille Flavien)

8. Approbation du programme d'activités 2009

Les calendriers 2009 des manifestations sur piste, hors stade et courses de montagne sont présentés via un beamer. Il est rappelé que l'attribution des compétitions sur piste a été discutée lors de l'assemblée des présidents et chefs techniques du mois d'octobre 2008.

Le CA Sion a présenté une demande écrite à la FVA afin de déplacer les CSI Multiples jeunesse du 9 mai 2009 au 19 septembre 2009 à Sion (raisons invoquées : accumulation d'organisations entre mai et juin - 4 manifestations importantes). La requête est acceptée par toutes les personnes présentes.

Les autres calendriers sont admis sans remarque particulière et approuvés à l'unanimité par les personnes présentes.

J.-V. Bagnoud remet les prix aux 3 premières valaisannes et 3 premiers valaisans du marathon et du semi-marathon.

9. Démissions et admissions

Le président a reçu une demande de démission écrite du club « Gym-Flanthey » de Lens. Elle est acceptée à l'unanimité.

S. Schweickhardt remercie les membres démissionnaires du comité, qui ont assumé leur poste depuis plusieurs années.

Il remet un prix souvenir à Jean-Claude Delay, responsable Gaz Naturel Athletics Cup, qui a cédé sa place, depuis septembre 2008, à Alexis Antille. Il remercie A. Antille d'avoir accepté cette tâche et lui souhaite beaucoup de plaisir avec la jeunesse valaisanne.

Un prix souvenir est également remis Jean-Victor Bagnoud, responsable Coupe valaisanne de la montagne, lequel prend une retraite bien méritée. Il est remplacé par René Pletschet, coureur de

montagne, bilingue, et déjà très engagé dans cette organisation. S. Schweickhardt remercie R. Pletschet pour son engagement futur.

S. Schweickhardt quitte la présidence de la FVA. C. Zengaffinen le remercie et demande aux personnes présentes de se lever en signe de reconnaissance pour le travail accompli depuis 2003. Le président sortant est remplacé par Pierre-Michel Venetz, coureur de demi-fond, ancien président du CA Vétroz et coach lors de plusieurs rencontres internationales avec l'équipe de Suisse.

S. Schweickhardt remercie Pierre-Michel d'avoir accepté ce poste à responsabilité et lui souhaite beaucoup de plaisir à la tête de cette fédération.

10. Distinctions et mérites

Les mérites dirigeants sont attribués pour la dernière fois par la FVA (voir liste annexée au PV).

S. Schweickhardt remet un prix spécial à Jean-Paul Alvoet, Président du comité d'organisation des CM de course de montagne.

C. Zengaffinen présente de manière originale la désignation de M. Dominique Favre, du CA Sion, au titre de membre d'honneur. Il relève ses exploits en qualité d'athlète, de dirigeant et d'organisateur, dans le monde de l'athlétisme. Cette nomination est acceptée par acclamation.

S. Schweickhardt présente et relève le travail accompli par Jean-Victor Bagnoud, du CA Sierre-DSG depuis plusieurs années au sein du comité de la FVA. Il propose J.-V. Bagnoud comme nouveau membre d'honneur de la FVA. Cette nomination est acceptée par acclamation.

11. Divers

La parole est donnée à l'assemblée.

S. Schweickhardt relève que les Championnats suisses de cross 2010 se dérouleront à St-Maurice.

Pierre-Michel Venetz remercie l'AG de l'avoir accepté en tant que nouveau président. Il s'engagera au mieux en faveur de l'athlétisme valaisan.

Cette belle assemblée, qui a accueilli plus de 130 personnes, se termine vers 21h45.

S. Schweickhardt remercie tous les participants et les convie à une agape offerte par la Commune de Saxon et la FVA. La soirée peut se poursuivre avec les discussions et le partage d'amitié de la famille de l'athlétisme.

Vétroz, le 10 juillet 2009

Pour la FVA

La secrétaire :

Balbine Miserez

Annexes : - Comptes 2008 et budget 2009
- Liste des mérites dirigeants 2008